

**Consultation publique sur
L'Approche proposée de la IFC/MIGA pour les Mesures de Réparation et
Le Projet des Principes de Désengagement Responsable de l'IFC**

**Séance de consultation des Organisations de la Société Civile (CSO)
Réunion en ligne 16 mars 2023**

Suite à la publication de l'Approche proposée de la IFC/MIGA pour *les Mesures de Réparation* et Le projet des *principes de Désengagement Responsable* de l'IFC en février 2023, la IFC/MIGA a lancé un processus mondial de consultation publique pour obtenir des commentaires et des soumissions sur les deux documents.

La période de consultation a commencé par une session d'information hybride le 28 février 2023 et s'est terminée le 20 avril 2023 après neuf autres sessions de consultation virtuelle couvrant tous les horaires mondiaux. Les soumissions peuvent également être faites par courriel électronique à accountabilityconsultation@worldbankgroup.org. Tous les détails figurent sur la page dédiée à la consultation. [webpage](#).

Rapport de synthèse des facilitateurs : Final

Introduction :

Ce rapport de synthèse présente les questions, les contributions et les commentaires reçus lors d'une réunion de consultation pour les **Organisations de la Société Civile (OSC)** tenue le 16 mars 2023 à 9h00, heure de Washington DC. La session a réuni 10 participants et s'est déroulée en français avec interprétation en anglais par une équipe de facilitateurs professionnels.

Les représentants de la IFC et MIGA ont effectué des présentations sur le processus à ce jour, qui couvraient le contexte du processus ; les documents eux-mêmes et les prochaines étapes vers la finalisation des documents pour examen par le **Comité sur l'efficacité du développement (CODE)** du Conseil des Directeurs de la IFC/MIGA. L'objectif était de recueillir autant que possible de commentaires, de questions, de réflexions et de recommandations des participants et d'avoir un dialogue entre les participants et la IFC/MIGA sur les questions clés.

Cette synthèse est basée sur des notes détaillées prises au cours de la réunion par une équipe de preneurs de notes. Il est divisé en thèmes, dont certains peuvent se chevaucher, et les contributions se croisent. À la fin de la période de consultation, le rapport final détaillera les points clés.

La session a été divisée en deux parties : l'Approche IFC/MIGA proposée pour Mesures de Réparation ; suivi du projet des Principes de Désengagement Responsable de la IFC.

A. APPROCHE POUR MESURES DE RÉPARATION

1. Préparation des Mesures de Réparation

- Un participant a indiqué qu'ils ont été intéressés par la toute première phase d'un projet : évaluer l'impact et passer à la réparation dans l'évaluation **Environnementale et Sociale (E&S)**. Ils ont poursuivi en disant que les informations contenues dans l'approche des mesures de réparation sont importantes, mais qu'il y a des faiblesses dans la mise en œuvre des études d'impact E&S et dans l'évaluation et la prise de décision. D'après leur expérience, les communautés se sentent souvent touchées et impuissantes, à tel point que les crises et les différends autour des projets peuvent dégénérer en guerre civile. Afin d'atténuer ces risques, un participant a souligné la nécessité d'impliquer les communautés locales dès le début d'un projet, par exemple en employant des jeunes locaux. Cela assurerait un impact positif. Certains cas majeurs, tels que les projets gaziers GTA bien connus au Sénégal et en Mauritanie, connaissent des problèmes majeurs en ce qui concerne les impacts sur la communauté de pêche locale.

2. Rôles et responsabilités

- Un participant souhaite que les garanties soient correctement mises en œuvre et il commente sur les responsabilités de la IFC/MIGA dans la mise en relation des communautés avec les clients dans des situations où l'État est faible et les communautés se sentent impuissantes.

3. Processus

- Un participant demande que la présentation PowerPoint de l'Approche soit partagée.
- Un autre participant a demandé si l'Approche finale des mesures de réparation seraient réservées à l'usage interne seulement ou si elle pourrait être partagée avec d'autres parties prenantes. L'Approche sera-t-elle publiée ? et des consultants indépendants et autres pourront-ils y avoir accès, ainsi qu'aux études de cas ?
- Un participant a exprimé ses remerciements pour les présentations. Le participant a demandé comment l'approche des mesures de réparation et les principes de désengagement responsable ont été élaborés, et s'ils sont issus ou basés sur une expérience pratique. Le participant a soulevé une remarque que la version finale de l'approche devrait contenir des exemples ou des études de cas pour aider les utilisateurs à bien comprendre la stratégie IFC/MIGA.

B. Principes de Désengagement Responsable

- Un participant a déclaré que la IFC et la MIGA sont généralement considérées comme des acteurs du côté du financement mais pas intéressées par les préoccupations de la communauté, et a déclaré qu'il est crucial que les populations locales soient prises en compte dans les principes de Désengagement Responsable. Le participant a déclaré que la IFC devrait tenir compte de ses préoccupations dans le processus de désengagement.

- Un autre participant a également soulevé qu'il est crucial, au moment de désengagement, que les investisseurs tiennent compte des préoccupations de la population touchée. Trop souvent, le désengagement laisse les communautés en difficulté, de sorte qu'elles se retrouvent dans une situation pire qu'avant le démarrage du projet. Davantage peut être fait pour prendre en compte les préoccupations des populations et leur permettre d'améliorer leur situation et leurs moyens de subsistance après le retrait de l'IFC du projet. Le participant a signalé que ces aspects sont ignorés lorsque le financement est effectué. Au désengagement, une confusion peut survenir entre la responsabilité sociale et le contexte local, il est donc important de comprendre les rôles et responsabilités respectifs dans le processus de désengagement afin que les communautés aient des recours et des moyens d'atténuer les impacts E&S négatifs.
- Un participant a fait référence au Principe 2 (point C) du document qui fait référence aux impacts E&S et a souligné que les impacts E&S persistent souvent après le désengagement, et a estimé que ceux-ci sont parfois liés à des questions contractuelles. Le participant a fait remarquer que, pendant le montage et l'approbation du projet, il est important d'envisager des mécanismes qui répondront aux préoccupations générées pendant la période financière du contrat et ce avant le désengagement définitif.
- Un participant a soulevé qu'au moment où l'IFC décide de quitter un projet, un client n'a parfois pas réglé les problèmes E&S. Par conséquent, il conviendrait qu'un fonds soit mobilisé dans le cadre du montage financier du Projet en sa phase d'approbation pour servir au traitement des problématiques E&S causées par le projet si le client n'est pas disposé à résoudre les dites problématiques.
- Un participant a exprimé sa gratitude pour la présentation mais a demandé que la version finale des principes de Désengagement Responsable contienne des exemples ou des études de cas pour fournir le contexte de leur développement. Cela aiderait les utilisateurs à mieux comprendre la stratégie d'IFC.